



**ARRÊTÉ PORTANT SUR LA FERMETURE DU STADE
POUR RAISONS TECHNIQUES**

COMPLEXE SPORTIF EDOUARD LABBE
DU 14/06/2023 AU 18/06/2023

Le Maire de la commune de Pechbonnieu,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la nécessité d'interdire les manifestations sportives sur les terrains gazonnés et stabilisés suite aux intempéries ;

CONSIDERANT qu'il est nécessaire tant de préserver le terrain du stade Alain Mondon que de réglementer les entrainements et les matchs pour la sécurité des utilisateurs (sportifs ou non) ;

CONSIDERANT qu'il convient, dans l'intérêt de la sécurité publique, de procéder à la fermeture temporaire pour toutes activités ;

ARRÊTE

- ARTICLE 1** Les trois terrains du complexe sportif Edouard Labbé, chemin de Labastidole, sera momentanément fermé du 14 au 18 juin 2023 inclus.
- ARTICLE 2** Madame le Maire de Pechbonnieu, Monsieur le Préfet, Monsieur le Chef de la Police intercommunale de la Communauté de communes des Coteaux Bellevue, Madame la Commandante de la Brigade de gendarmerie de Castelginest, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent règlement.

Fait à Pechbonnieu le 14/06/2023,
Le Maire,
Sabine GEIL-GOMEZ



Conformément aux dispositions de la Loi n°78-17 du 06/01/1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, le bénéficiaire est informé qu'il dispose d'un droit d'accès et de rectification qu'il peut exercer, pour les informations le concernant, auprès de la mairie de Pechbonnieu.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans les 2 mois à compter de sa notification.